

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

# HandiKaraté : Zoom sur une belle journée

- Actualité - Actualité associative -



Date de mise en ligne : mercredi 1er novembre 2006

## **Description :**

Sans vouloir porter atteinte à l'intelligence de quiconque, un petit rappel s'impose.

---

Nice Premium

---



### Qu'est ce que le handicap :

D'après le dictionnaire, c'est un désavantage subi par une personne. Il peut être physique ou mental. Les handicapés eux, ajoutent pour compléter le tableau qu'il peut être visible, ou invisible et que personne n'est à l'abri de rejoindre les rangs de ceux que l'on évoque plus souvent qu'on en parle. Voilà peut être le coeur du problème, le handicap était peut être trop souvent abordé par des personnes valides passionnés par vocation, mais valides.

Le discours passait bien, mais là, face à Fatah SEBBACK, Responsable Handi karaté de la ligue Languedoc Roussillon, ceinture noire deuxième Dan, titulaire du DIF (diplôme Fédéral), qui du haut de son fauteuil "sur lequel il est arrivé au cours de sa vie", explique avec passion toutes les déclinaisons possibles de ce sport adapté, Stanislas BILLICK, responsable Départemental de la commission Handi karaté "qui a enseigné ce sport à sa fille aveugle", on comprends mieux. Puis il y eu aussi la brillante intervention d'Olivier JAMES, responsable de l'Handi Sport à la Mairie d'Antibes, dont Nice Première reparlera sous peu.

### Qu'est ce que le karaté ;

C'est un art martial qui se décline en trois domaines d'études. **Le Kihon** , consiste à répéter individuellement ou en groupe des positions et déplacements.

**le Kata** qui signifie « forme » a pour but la formation du corps et l'acquisition d'automatismes dans l'acquisition de stratégie.

**Le Kumite** ou combat prend de multiples formes en karaté, de la plus codifiée à la plus libre, avec ou sans contact.

## Comment et pourquoi le Handi Karaté dans le 06.

Didier CHIARLA l'organisateur de cette journée est Président du Comité Départemental de Karaté l'explique.

**NP : Depuis combien de temps existe le CDK06 ?**

**DC :**Le comité départemental existe depuis 1975.

**NP : Et la section Karaté ?**

**DC :**La section Karaté a été créée il y a deux ans.

**NP : sous l'impulsion de qui ?**

**DC :** Sous la mienne. C'est moi qui ai souhaité mettre en place cela. La Fédération le faisait mais rien chez nous n'était en place au niveau de la Ligue et du département. Le but était d'aller vers les handicapés tous handicaps confondus. Il a donc fallu voir les enseignants qui accueilleraient déjà ces personnes, nous avons fait un recensement sans avoir beaucoup de réponses. Ce que l'on souhaite c'est ouvrir des sections dans des clubs ou aller dans des centres faire de l'initiation et de la promotion des arts martiaux en général.

**NP :Vous êtes implantés à Nice. Avez-vous commencé à faire des démarches en direction des institutionnels comme le Conseil Général, la Ville de Nice pour voir si il y avait des lieux accessibles et des créneaux de libres et à quelles types d'aides vous pouviez prétendre ?**

**DC :** Avec le Conseil Général, ce que nous mettons en place va rentrer dans le contrat d'objectifs. Au niveau de la Ville de Nice, il y a des salles pour accueillir des manifestations, actuellement à cause des travaux certains accès ne sont pas très facilités, mais à l'Ariane, il y a une belle salle à Maurice Jaubert dans laquelle nous avons déjà eu accès pour faire une initiation, nous allons par ailleurs renouveler bientôt. On commence à peine.

**NP : Combien comptez vous de licenciés en handi karaté ?**

**DC :**On n'a pas quantifié car au niveau des licences ce n'est pas dissocié. Il faudrait rajouter une case.

**NP : Etes vous en contact avec des associations de handicap sur Nice ?**

**DC :** Oui nous sommes reliés à l'APF de Nice (Ndlr : Association des Paralysés de France) et de Cannes qui nous prêtent des fauteuils pour les initiations. On va s'intégrer au Comité Département Handisport 06 pour faire partie de la JOURNEE SANS DIFFERENCES qui aura lieu le 02 juin 2007. Pour l'instant il y a 6 ou 7 sports représentés. Cette journée est ouverte à tous les pratiquants qui veulent s'initier à différents sports et donc le Karaté sera représenté cette année.

**NP :Cette journée aura lieu où ?**

**DC :**En principe elle sera à Mandelieu, on vous tiendra au courant bien évidemment.

**NP :Quel est le fond de votre démarche ? Rendre le karaté accessible, changer le regard sur le handicap, ouvrir votre sport sur un plus grand nombre de personnes ?**

**DC :** C'est un mélange de tout, rendre le karaté accessible à tous OUI, à un plus grand nombre de personnes qui pourraient se dire que parce qu'elles sont handicapées, elles ne peuvent pas. Il faut savoir que la fédération a mis des règlements adaptés en fonction des handicaps. Ensuite il faut ouvrir notre sport à tout le monde, je pense qu'il ne faut pas rester en autarcie et ne le faire que pour des valides.

**NP : Peut-on faire du karaté si l'on est aveugle ?**

**DC :** OUI. Il y a une méthode de travail qui a été codifiée, Fatah vous expliquera ça tout à l'heure, différentes pédagogies ont été mises en place en fonction des handicaps

**NP : Finalement il n'y a pas de handicaps qui en soient pour pratiquer le Karaté ?**

**DC :** En fonction du type et du degré de handicap mais non et on va vous montrer tout ça.

---

Fatah SEBBACK commence alors une projection. Il indique que le premier film n'est pas dans sa spécialité : "Il s'agit de handicap visuel mais qu'après on déclinera ses démarches en trois catégories, le karaté traditionnel, le karaté loisir, et le karaté santé."



KUMITE, sur l'écran, un homme aveugle attaque et se défend de son adversaire voyant. Le silence s'installe. Comment est-ce possible ? Fatah explique : "on sent la chaleur humaine. Les déplacements d'air et de chaleur lui permettent de savoir". Il est aussi champion de kata. Le film se déroule et la beauté des gestes force le respect.

Fatah SEBBACK commente ensuite des katas faits par personnes en fauteuils. Le Kumité est exclu, précise-t-il, à cause de l'encombrement des fauteuils, mais nous l'avons adapté en self défense, tout comme le karaté santé est appréhendé comme un outil de rééducation, et le karaté loisirs est pratiqué pour les handicaps plus lourds de façon ludique. Il s'agit plus de parcours de découverte autour du karaté.

Il détaille et décline les difficultés d'équilibre en fonction du niveau de hauteur du blocage sur la colonne vertébrale, le manque d'abdos, la différence qu'il peut y avoir en fonction des fauteuils. Chaque cas est particulier en fonction de ses contractions musculaires des membres inférieurs.

**Public : Y a-t-il des enfants ?**

**FS :** Oui le plus jeune que j'ai a 11 ans.

**Public : Y'a-t-il un arbitrage en fonction du niveau de handicap ?**

**FS :** Aujourd'hui en France il n'y a pas de compétition. Ailleurs oui et il sont, bien entendu, formés.

**Public : Où ça ?**

**FS** : Par rapport à la pratique de compétition, j'ai fait des recherches et j'ai découvert qu'en Allemagne il y avait eu des Championnats du Monde en 2002 il y a eu 20 participants en fauteuils avec 18 pays représentés. Des Championnats d'Europe en 2004 et ici en France il n'y a aucune information par rapport à ça. Ailleurs ils ont leurs équipes nationales, leurs structures tous handicaps confondus, je suis en rapport avec le Président de la Fédération Irlandaise qui m'envoie toutes les infos par mail avec les résultats. C'est vrai que par rapport à nous, avec les Etats Unis et le Canada, ils sont bien en avance de 10 ans.

### **Le public : Combien y a-t-il de licenciés en France ?**

**FS** : Aujourd'hui par rapport à la FFKAMA il y a 300 personnes déclarées. Le problème c'est qu'il y a deux fédérations, celle de Karaté, et celle de Handisport. Il y a plus de licenciés en karaté à la fédé handisports qu'à la FFKama, nous avons donc demandé à ce qu'une convention soit signée entre les deux fédérations. Nous avons fait la convention il y a trois ans qui a été rendue par la FFKAMA mais sans résultats de la fédé handisports.

Une voix se fait entendre du côté de la salle et dit que c'est en passe d'aboutir. Il s'agit de Olivier JAMES, responsable du Handicap à la Mairie d'Antibes. Formateur BE au CREPS, BE plusieurs fois lui-même. Diplômé en droit Musicien, auteur d'un ouvrage de référence en matière d'handi sport.

Olivier James parle des difficultés : "Le handi karaté est peu développé. Quand on veut mettre quelque chose en place, il faut taper dans les instances internationales. Il y a une loi de février 2005 sur l'égalité des chances dans la vie et le sport en fait parti. Le parcours est encore long mais il sera facilité si le Karaté rentre aux jeux paralympiques. Les jeux sont une base de travail commun au niveau international. Tant que les instances politiques Françaises n'auront pas trouvé un terrain d'entente entre les deux Fédérations pour qu'il y ait un équilibre, il y aura toujours des discordances et des incohérences dans l'organisation."

Il prend place devant l'assemblée pour parler de règlementation, d'identification, et de référencement. Son discours est très pédagogique et pragmatique. "Un, exemple pour commencer, au marathon de Paris, le gain du premier arrivé est de 200 000 Euros. Pour un handicapé, il est de 20 000 Euros, on ne peut pas vivre de son sport quand on est handicapé."

D'où l'intérêt de promouvoir le développement de la pratique du sport dans les catégories santé et loisirs. Certaines pathologies "évoluent" et lorsque l'on emploie ce mot c'est toujours dans un sens négatif cependant, dans mon cas, j'ai pu me lever, marcher et parler grâce au sport et à l'environnement familial. Tous les handicaps sont différents même si ils sont classés dans la même nomenclature. Il y a les handicaps de naissance, et ceux qui arrivent au cours de la vie, par accident ou maladie. Il y a les : IMC.TC.AVC.SEP.....

Nous y reviendrons très bientôt en attendant, Monsieur Olivier JAMES a écrit un [ouvrage](http://www.coachingservice.net/) [http://www.coachingservice.net/] de référence dans lequel tout y est expliqué.

Si seulement le temps pouvait s'étendre encore un peu pour qu'il continue à parler. L'assemblée est subjuguée par cette personnalité haute en couleur et en verbe. Si l'humour est une forme d'intelligence, lui ne l'utilise que pour distraire son auditoire.

On a coutume de croire que l'on sait "de façon induite" le mérite que peuvent avoir les sportifs, on a aussi coutume de s'incliner devant ceux, qui défient les frontières du pensable en les dépassant plus que les limites de leur capacités sportives, "puisque handicapés" ...mais le vrai respect que ces hommes et femmes méritent plus que tout, c'est de les accepter dans nos salles, à côté de nous, les intégrer à nos vies.

Ceux qui ont un jour refusé d'accepter ces Handi sportifs sont des anti sportifs.

*Post-scriptum :*

*Pour certains, être handicapé c'est une malédiction ou une fatalité, pour d'autres ça n'est qu'un détail avec lequel ils composent, comme d'autres pourraient le faire avec leur propre niveau de différences.*

*Qu'elles soient aussi :*

- *physiques (petit, gros, grand, maigre chauve, taché)*
- *que mentales, ( stupide, peureux, prétentieux, méchant) apparente ou pas, dues à un manque de connaissances générale, un autre niveau social, générant tout ce qui fait de nous des êtres identifiables, des différents indifférents.*

*Rencontrer ces hommes et femmes qui osent vivre libre efface toutes ces barrières. C'est une opportunité que Nice Première a vécue comme une chance, et les mettre sur nos pages un honneur car peu de personnes sont aussi admirables.*